

Le **DICRIM** a pour vocation de permettre à chacun d'adopter les bons réflexes en cas de survenance d'un risque majeur sur la commune.

1/ RECONNAÎTRE UNE ALERTE ET SAVOIR L'INTERPRÉTER

2/ CONNAÎTRE LES RISQUES MAJEURS PRÉSENTS À CREST

3/ ADOPTER LES BONS GESTES EN CAS DE CRISE



En complément du DICRIM, la ville de Crest a adopté et mis en place un **Plan Communal de Sauvegarde (PCS)**. Ce plan a pour vocation d'organiser et coordonner l'action des services en cas de crise. Grâce à lui, la réaction face à une situation d'urgence sera plus rapide et plus efficace.

1/ RECONNAÎTRE UNE ALERTE

La population est alertée d'un évènement majeur par plusieurs moyens :

> **Le signal d'alerte par la sirène :**

il s'agit de la fameuse sirène qui résonne chaque début de mois (le mercredi) dans les communes.

> **FR-Alert :**

si l'alerte est activée par les préfetures, vous pouvez recevoir une notification sur votre téléphone portable accompagnée d'un signal sonore spécifique dans une zone de danger imminent, même si votre téléphone portable est en mode silencieux.

> **Le porte-voix et mégaphone :**

l'information d'alerte peut être transmise par porte-voix et mégaphone. Le message sera diffusé par une équipe tournant sur la commune afin de prévenir de l'évènement.

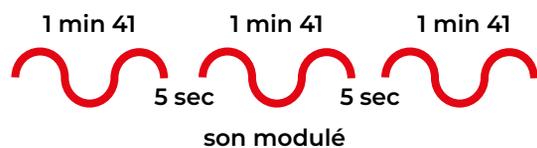
> **Le site internet :**

il peut servir à diffuser les messages d'alerte ainsi que les conduites à tenir.

> **À VENIR :**

par l'application mobile de la Ville, par SMS et par panneaux à messages variables.

Signal National de début d'Alerte



Signal National de début d'Alerte



2/ CONNAITRE LES RISQUES MAJEURS A CREST

Un risque majeur, c'est un événement grave qui peut provoquer des dégâts importants sur les personnes, les bâtiments et l'environnement.

> On distingue 5 grandes catégories de risques majeurs :

- les risques naturels (comme les tempêtes ou les inondations),
- les risques technologiques (comme les accidents industriels),
- les risques sanitaires (comme les épidémies)
- la menace cyber (cyberattaques, rançongiciel),
- la menace terroriste

> Il existe d'autres risques à connaître bien qu'ils ne relèvent pas de la notion de risque majeur (ils sont modérés dans notre ville) :

- Le risque nucléaire
- Les feux de forêt
- Le risque attentat
- Les mouvements de terrain
- La contamination ou la rupture d'approvisionnement d'eau
- Les risques climatiques

À Crest, trois risques majeurs ont été identifiés :



Inondation



Transport de matières dangereuses
(produits chimiques, gaz, etc.)



Séisme

Pour en savoir plus



INONDATION

À Crest, le risque inondation provient :

- **De la rivière Drôme** : lors de fortes pluies, elle peut déborder et inonder les quartiers proches ;
- **Des petits ruisseaux** : le ruisseau des Arbres Ecrits, le ruisseau de Saint-Ferréol et des Gardettes, ainsi que le ruisseau de la Lozière ;
- **Du ruissellement** le long de la Départementale 538 en direction de Vaunaveys-La-Rochette.

La ville de Crest fait l'objet d'une prescription de plan de prévention du risque inondation (PPRI). L'aléa inondation est reporté sur la carte du PLU, consultable en mairie ou en ligne sur le site internet de la ville.

Crest a déjà connu plusieurs inondations et coulées de boues. En 2008, des pluies intenses ont fait déborder la Drôme, obligeant l'évacuation de certaines habitations, notamment sur le quai Soubeyran et l'avenue des Arbres Ecrits.

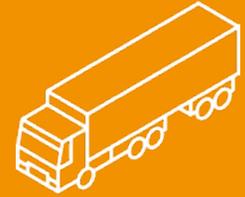
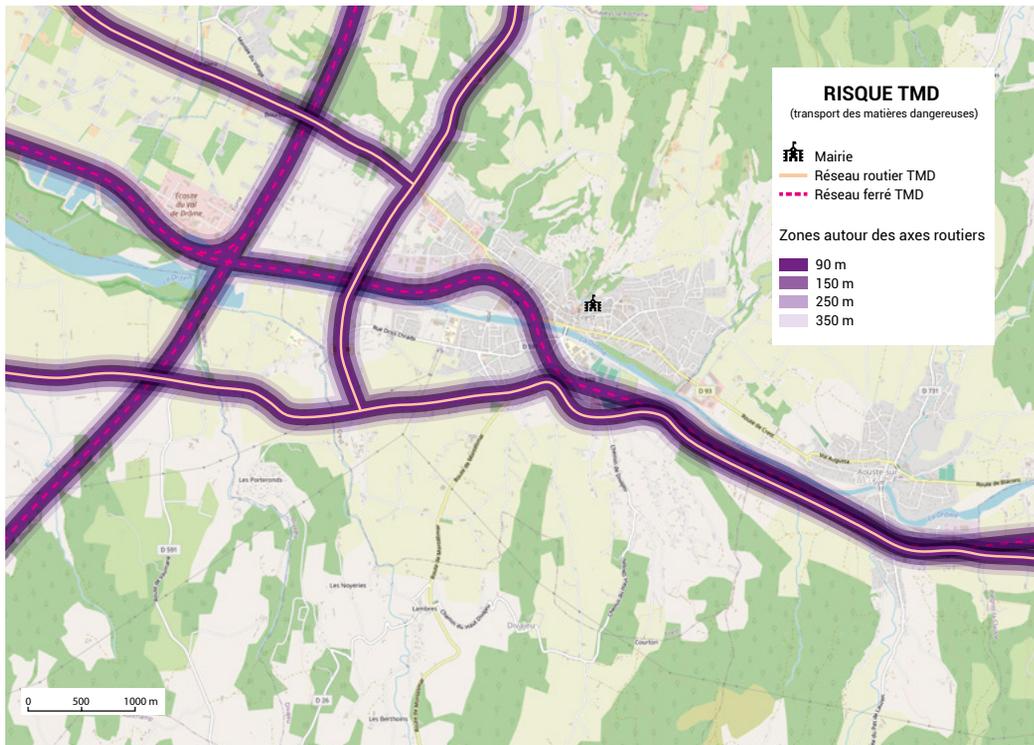


TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES

• **Le transport de matières dangereuses** représente un risque en cas d'accident, notamment sur les routes et les voies ferrées qui traversent Crest. Ces matières peuvent avoir des conséquences graves sur la population, les habitations et l'environnement.

Elles peuvent être de différents types :

- Inflammables
- Toxiques
- Explosives
- Corrosives
- Radioactives



À Crest, plusieurs routes départementales (D93, D104, D164, D538, D888, D591) ainsi que la ligne ferroviaire TER sont concernées par ce risque. En cas d'accident, les principaux dangers sont l'explosion, l'incendie et le nuage toxique.



SÉISME

• **Un séisme, ou tremblement de terre, se produit lorsque des roches situées en profondeur dans le sol se brisent brutalement.** Cette rupture libère de l'énergie et provoque des secousses plus ou moins fortes à la surface. Quelles peuvent être les conséquences d'un séisme ?

Un séisme peut être dangereux à cause des chutes d'objets, des effondrements de bâtiments et des blessures qu'il peut provoquer. Dans les cas rares, il peut aussi entraîner des déplacements de population ou laisser des personnes sans abri.

En plus des dégâts matériels, il peut avoir des conséquences sociales et psychologiques importantes. Il peut aussi provoquer

des incendies ou des explosions à cause des ruptures de canalisations de gaz ou d'électricité.

Un séisme peut aussi avoir des conséquences sur l'environnement en provoquant des fissures dans le sol, des glissements de terrain ou des changements dans le lit des rivières.

Même s'il est difficile d'anticiper un séisme, adopter les bons réflexes au moment des secousses permet de réduire les risques pour soi et pour les autres.

À Crest, le niveau de risque sismique est classé 3 sur 5, ce qui correspond à un risque modéré. Cela signifie qu'un séisme peut se produire mais sera sans doute peu destructeur.

3/ ADOPTER LES BONS GESTES EN CAS DE CRISE

Conseils généraux :

- Rester informé en écoutant la radio,
- Ne pas téléphoner,
- Ne pas fumer,
- Ne pas aller chercher vos enfants à l'école,
- Ne pas chercher à joindre les membres de votre famille,
- Couper les réseaux (gaz, eau...),
- Aider les personnes vulnérables,
- Contacter les secours (18 ou 112).

Préparer un kit d'urgence :

- radio à piles et piles de secours ;
- vêtements de rechange et couverture de survie ;
- papiers d'identités ;
- double des clés ;
- lampe de poche ;
- trousse de secours ;
- bouteille d'eau et denrées non périssables ;
- argent liquide ;
- couteau multifonction.



INONDATIONS

PENDANT :

- Suivre les consignes de la Mairie,
- Aider les personnes vulnérables,
- Ne sortir qu'en fin d'alerte ou sur ordre d'évacuation,
- Eviter les zones inondées

APRÈS :

- Ne pas consommer eau ou nourriture sans autorisation,
- Ne rétablir l'électricité que si tout est sec,
- Evaluer les dégâts et remettre en état (aérer, désinfecter, chauffer dès que possible, protéger).



TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES

SI VOUS ÊTES TEMOIN :

- Essayer de baliser l'accident ou de faire éloigner les personnes,
- Contacter les secours (18 ou 112) en précisant : lieu, transport, victimes, nature du sinistre et du chargement.

EN CAS DE FUITE DU PRODUIT :

- Ne pas toucher le produit (en cas de contact, laver la zone touchée et changer de vêtements)
- Quitter la zone de l'accident
- Rejoindre un bâtiment proche se mettre à l'abri,
- Suivre les consignes de sécurité des secours.



SÉISMES

PENDANT :

- S'informer auprès de la mairie,
- **A l'intérieur** : se protéger sous un meuble, s'éloigner des vitres et objets instables,
- **En voiture** : s'arrêter loin des bâtiments, couper le moteur, rester à bord jusqu'à la fin des secousses.

APRÈS :

- Ne pas consommer eau ou nourriture sans autorisation,
- Ne rétablir l'électricité que si tout est sec,
- Evaluer les dégâts et remettre en état (aérer, désinfecter, chauffer dès que possible, protéger).

INFOS & NUMEROS UTILES

GENDARMERIE - 17

POMPIERS - 18 ou 112

SAMU - 15 ou 112

RADIO ICI DRÔME ARDECHE - 87.9

PREFECTURE DE LA DROME - 04 75 79 29 61

POLICE MUNICIPALE - 04 75 25 22 22

MAIRIE DE CREST - 04 75 76 61 10

SERVICES TECHNIQUES - 04 75 76 64 45

METEO FRANCE - www.meteofrance.com

PREFECTURE DE LA DROME - www.drome.gouv.fr

MAIRIE DE CREST - www.mairie-crest.fr



ville-crest.fr



Ville de Crest



#VilledeCrest



Ville de Crest